LA SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DU NORD DE FRANCE A REMIS SES TROPHÉES DE L'INDUSTRIE

Le Grand Prix 2016 à la société dunkerquoise Minafin

▶ Jean-Luc **DECAESTECKER**

Une nouvelle fois, la Société industrielle du Nord de France a mis à l'honneur 20 belles histoires qui font la richesse industrielle et économique de notre territoire. Le 17 mars, c'est la société dunkerquoise Minafin qui a été consacrée lauréate de son Grand Prix 2016. Cette remise des trophées de l'Industrie a aussi été l'occasion d'annoncer la création d'un club dédié à l'industrie du futur.

Patrice Pennel annonce la création d'un club de réflexion et d'animation sur l'industrie du futur, aux côtés de Nicolas Godefroy, André-Paul Leclercq et Olivier Durteste (de gauche à droite).

Ils étaient quelque 700, personnalités bien sûr, mais surtout entrepreneurs de la métropole lilloise et de la région, réunis le 17 mars à la Cité des Echanges à Marcq-en-Barœul pour fêter l'industrie à travers la traditionnelle cérémonie de remise des trophées de l'Industrie organisée par la Société industrielle du Nord de France, pas encore Hauts de France, même si, pour la première fois, ont été distinguées deux entreprises picardes.

Une cérémonie qui, au-delà de l'encouragement aux entreprises lauréates emblématiques des professions pour leurs performances techniques, commerciales ou managériales, aura une nouvelle fois démontré combien l'industrie de la région et ses industriels sont porteurs de valeurs, de sens et de volonté pour le développement économique et le soutien de l'emploi.

Un club "Industrie du futur". Pour s'appuyer sur un passé fort et puissant – sa création remonte à 1874 –, la Société industrielle que préside Patrice Pennel, soucieuse de partager ses ambitions d'une industrie régionale forte et diversifiée, a une nouvelle fois voulu faire passer le message que l'industrie est vecteur d'avenir. Elle a donc fait sienne la thématique de l'industrie du futur, qui était aussi celle de la sixième édition de la Semaine de l'industrie dont cette remise des trophées participait. Olivier Durteste, directeur du pôle d'excellence Mecanov, a ainsi explicité la finalité de l'Alliance Industrie du futur, association dont il est le représentant et qui travaille à "*redonner aux entreprises de la productivité, de la compétitivité, de la profitabilité, de la capacité d'investissement et d'innovation*" avec l'ambition de "*répondre à plusieurs transitions, énergétique, écologique, numérique, organisationnelle et sociétale*". Président de la commission "Au travail" au Conseil régional, André-Paul Leclercq a relayé le message de son président Xavier Bertrand en rappelant notamment son souhait d'aider les entreprises à se développer et à se moderniser : "*La Région a envie de travailler de manière collaborative avec, pour et en écoutant les entrepreneurs.*"

Nicolas Godefroy, directeur d'Actemium en région, marque de Vinci énergies dédiée au monde du process industriel, a fait le constat que, si les grands groupes avaient déjà créé des équipes dédiées "smart industrie", nombre d'autres entreprises "*s'intéressent au sujet, mais cherchent des points d'appui pour s'intégrer dans la démarche*". D'où l'intérêt des mesures d'accompagnement à la réflexion et de prêts avec report de remboursement mises en place au niveau régional et coordonnées avec Nord France innovation développement (NFID).

Ce constat, Patrice Pennel, président de la Société industrielle, l'a fait aussi – "*tous les industriels présents sont interpellés par le concept de l'Industrie du* ▶▶▶

D. R.

Les lauréats des Trophées de l'industrie 2016.

futur" – pour mieux rebondir et annoncer que "*la Société industrielle du Nord de la France souhaite créer une dynamique et va prendre l'initiative d'inviter les industriels pour la création et l'animation d'un club prospectif qui ciblera et accompagnera des actions dédiées à l'industrie du futur*". Une initiative à même de permettre à l'industrie régionale, et plus particulièrement son tissu de PMI, de se mettre en adaptation permanente pour répondre aux exigences de la mondialisation de marchés de ce début de XXIe siècle.

Les entreprises lauréates 2016

- Grand Prix SINF 2016 à la société Minafin de Dunkerque.
- Prix Proscitec, remis par l'association Proscitec, Patrimoines et Mémoire des métiers, au musée du Touage à Bellicourt.
- Prix de la Fédération française du bâtiment Nord - Pas-de-Calais à Camibat, concepteur et installateur de systèmes de désenfumage naturel et mécanique, de portes coupe-feu et de produits de sûreté des bâtiments à Bailleul.
- Prix AINF des acteurs de la sécurité à Winckelmans, spécialisée dans le carreau de grès de cérame à Lomme et qui a investi dans un nouvel outil qui a permis des gains de productivité, mais aussi d'améliorer notoirement les conditions de travail.
- Prix de l'Institut Pasteur de Lille au Dr Alain Baulard dont le projet de recherche développe une stratégie inédite pour combattre l'émergence de souches résistantes aux antibiotiques grâce à des molécules aptes à inverser l'état de résistance du bacille impliqué dans la tuberculose.
- Prix de la Banque et de l'Economie à Mäder, groupe créé en 1993 et spécialisé à Lille dans la production de peintures industrielles et décoratives à fort contenu technologique (180 M€ de chiffre d'affaires dont 70% à l'export, investissement de 10% en R&D et développement des produits biosourcés).
- Prix Eurasanté à Minafin, groupe privé international spécialisé dans la chimie fine, implanté dans la région à Beuvry-la-Forêt et Dunkerque, 700 salariés, 136 M€ de chiffre d'affaires. Possède notamment une forte expertise de chimiste pharmaceutique.
- Prix de l'Industrie technologique à Prysmian Group, fabricant à Haisnes (ex-Alcatel) de 20 millions de kilomètres de fibre optique, en progression de 4% l'an, 350 salariés,
- Prix de l'Industrie mécanique aux Ets G. Verbrugge & Fils, spécialiste à Lille du revêtement métallique par chromage dur et par anodisation sur aluminium et nickelage dur, prévoit un investissement d'importance dans la refonte globale de son usine pour 2017.
- Prix de l'Industrie plasturgiste à la SAS Gosselin, filiale du groupe Corning, spécialisée à Borre dans le consommable à usage unique pour le contrôle qualité et les laboratoires de microbiologie dans les marchés industriels. Son portefeuille inclut une gamme complète de produits, de l'échantillonnage à l'inoculation et l'élimination. Spécificité : elle a pour objectif d'augmenter de 30% son taux de recours à l'apprentissage.
- Prix de l'Industrie automobile à la SAS Secma qui est le huitième constructeur automobile de la région, implanté à Aniche, spécialisé dans les véhicules récréatifs et sportifs, 18 salariés, a construit 30 000 véhicules sans permis et homologué 43 véhicules.
- Prix de la Filière électrique à Isolectra Martin, fabricant et distributeur de composants pour transformateur, 15 000 références, 600 clients dans 30 pays, 35 salariés. Vient d'emménager à Estrées-Deniécourt et est aujourd'hui engagé dans la R&D, membre du pôle Médée.
- Prix du Pôle d'excellence bois à Tillieux menuiserie, fabricant installateur à Tourcoing de fenêtres et portes à construction passive, membre du

▸▸▸ groupement Optiwin, 11 salariés. Travaille à l'utilisation et à la valorisation des bois locaux.

– Prix de l'Industrie chimique à Matikem, pôle de compétitivité national insattél (Insat Tél) à Villeneuve-d'Ascq, travaille avec son projet de cluster intégré Verem à faire de la nouvelle région "*la place forte de la bioéconomie en Europe*".

– Prix de l'Industrie textile à Saati France, filiale du groupe italien Saati, implanté à Sailly-Saillisel, 93 salariés à tisser, spécialisée dans le tissage de monofilaments synthétiques pour la production de tissus techniques destinés aux secteurs de la sérigraphie et de la filtration. En même temps qu'un saut qualitatif, vient d'effectuer un saut quantitatif en triplant sa capacité de production en passant de 150 à 200 métiers et en recrutant 20 salariés.

– Prix du Crédit agricole à Menissez, leader européen de la boulangerie industrielle implanté à Feignies où il a investi globalement 200 M€ dont 60 M€ récemment, fabrique 150 000 tonnes de produits de panification par an exportés à 70%, vendus majoritairement sous marques de distributeur.

– Prix de la chambre de commerce et d'industrie de région Nord de France à Confort mousse, entreprise de transformation de mousse à Bancourt, reprise en 2009. A notamment construit une gamme de produits sur les marchés sur la literie, le mobilier enfant et le mobilier design, développé trois nouvelles marques, trouvé un usage pour ses 20% de déchets non valorisés et doté d'une nouvelle usine de 3 800 m².

– Prix du Rebond industriel, remis par la Métropole européenne de Lille, à la SAS Brunel chimie dérivés, holding Altaïr, implantée depuis 1946 à Hellemmes avant son transfert à Noyelles-les-Seclin où elle contribue à la revitalisation du site Sodemeca-Michelin. Cette PME de 183 emplois, connue pour ses marques Starwax, Kapo et Sinto leaders sur leurs marchés, a investi 13 M€ dans sa nouvelle implantation. Elle vient de l'équiper pour 1 M€ d'une nouvelle chaîne de conditionnement et l'automatisation de la palettisation, ainsi que d'un premier robot de production en janvier 2016. D'une capacité de 6 000 tonnes, ce site classé Seveso peut envisager atteindre les 20 000 tonnes à terme.

– Prix Entreprises et Cités à Flipo-Richir, société active dans les domaines de l'énergie, des systèmes électriques et des automatismes, implantée à Seclin, développe quatre familles de matériels, machines tournantes électriques, transformateurs, groupes électrogènes et automatismes. La consolidation des activités en France et en Pologne, l'accélération du développement sur l'Afrique et un ambitieux projet de R&D dans les énergies hybrides constituent sa feuille de route pour les prochaines années.

– Prix de l'International à Tech Sub industrie environnement, créée en 1995 et spécialisée à Saint-Laurent-Blangy dans les travaux sous-marins, a entrepris de se diversifier dans la restauration et la gestion des milieux aquatiques en fabriquant des appareils de traitement de l'eau autonomes, fonctionnant aux énergies renouvelables sous la marque Aquago. Quatre "coups de cœur" ont aussi été décernés par Grant Thornton à Mäder Lille, par "J'innove" aux Ets G. Verbrugge & Fils Lille, par Humanis à Matikem Villeneuve-d'Ascq, par la Société générale à Tech Sub industrie environnement Saint-Laurent-Blangy et par le Crédit agricole Nord de France à Minafin Dunkerque. ■